



Jean-Michel Blanquer continue d'avoir la réformite aiguë

10 juin 2019. Par [Faïza Zerouala](#)

Le ministre de l'éducation nationale multiplie les projets de réforme. Il vient d'annoncer qu'il allait repenser le brevet des collèges. Parallèlement, la réforme du baccalauréat continue de crispier les enseignants. Plusieurs syndicats appellent à la grève le jour de l'examen le 17 juin.

Jean-Michel Blanquer veut marquer les esprits. Durant l'examen de son projet de loi devant le Sénat début mai, il comparait déjà l'abaissement de l'âge de l'obligation de l'instruction obligatoire à trois ans à la réforme fondatrice de Jules Ferry. Le ministre de l'éducation nationale entend aussi ne pas alimenter le mythe du ministère ingouvernable et fait montre de son volontarisme sans limites. Pour ce faire, il a engagé un cycle de réformes à tout-va.

D'autres avant lui ont aussi essayé de tout changer. Mais lui rêve que tout se déroule sans anicroche et surtout de ne pas trébucher sur les obstacles. En réalité, le ministre jusque-là présenté comme le bon élève du gouvernement a du souci à se faire. Son personnage de technocrate, parfait connaisseur du système scolaire, n'agit plus comme un paratonnerre face aux critiques.



Jean-Michel Blanquer © Reuters



Comme si cela ne suffisait pas, un dernier chamboulement sur un terrain encore vierge de la patte Blanquer vient d'être annoncé : le brevet des collèges va être réformé à son tour. En deux ans d'exercice, le collège a été l'objet de peu de changements, en dehors du fait que le ministre a tenté de rétablir la situation antérieure à la réforme de 2016 initiée par sa prédécesseure Najat Vallaud-Belkacem.

Lors d'une audition face à la commission des finances de l'Assemblée nationale le 3 juin, Jean-Michel Blanquer a évoqué la « *nécessité* » de mettre en œuvre un parcours cohérent « *d'engagement civique* » de l'élève. « *Cela doit pouvoir se valoriser au niveau du brevet. Nous allons d'ailleurs ouvrir des discussions – qui s'étaleront tout au long de l'année 2019-2020 – pour une évolution du brevet en juin 2021 et qui pourra prendre en compte ces enjeux civiques* », a-t-il précisé.

L'examen avait déjà été réformé en novembre 2017, et avant cela en 2016, en 2013 et en 2011. En 2017, Jean-Michel Blanquer avait souhaité le retoucher et donner plus de valeur aux épreuves finales. L'année précédente, une refonte des épreuves avait été opérée, conçue pour mieux s'emboîter avec la réforme du collège : une part plus importante que celle de l'examen final avait été accordée au contrôle continu. La notation avait été modifiée. Avant d'être remise en place, elle aussi, par l'actuel ministre. En 2018 et jusqu'à la mise en œuvre du nouveau brevet, il était noté sur 800 points (400 pour le contrôle continu et 400 pour les épreuves finales, avec les maths et le français en tête et toujours une épreuve orale).

Une étude du département de statistiques du ministère de l'éducation nationale, publiée au même moment que cette annonce, met en évidence un recul dans les résultats de la session 2018. De quoi justifier cette nouvelle révision. Il faut dire que personne ne semble savoir quoi faire du brevet des collèges ni parvenir à lui trouver une identité. Doit-il être un examen final ou une simple vérification du fait que les élèves de fin de troisième maîtrisent les savoirs du socle commun ?

À peine arrivé, Jean-Michel Blanquer avait supprimé deux réformes emblématiques et contestées du quinquennat Hollande en matière éducative : celles des rythmes scolaires et du collège. Puis il a mis en œuvre en un temps record la promesse présidentielle de dédoubler les classes de CP en REP +, le grade maximal de l'éducation prioritaire. À tel point qu'à la rentrée prochaine certaines écoles, en Seine-Saint-Denis notamment, ne pourront mettre en œuvre le dispositif car leurs moyens – humains et matériels – sont épuisés.

Ensuite est venue la mise en œuvre – avec son homologue du supérieur Frédérique Vidal – de Parcoursup et la réforme du lycée. Il a aussi mis en place des évaluations : les élèves de CP en passeront deux (en septembre et février), les CE1 en septembre, les sixièmes en octobre et les lycéens de seconde auront, eux, « *un test de positionnement* ». L'âge de la scolarité obligatoire va être abaissé de 6 à 3 ans à partir de la rentrée 2019. Une mesure symbolique qui vise surtout à reconnaître la place de l'école maternelle, transformée en antichambre de l'école élémentaire.



La voie professionnelle n'est pas en reste puisqu'une réforme – bien moins visible – est instaurée par le ministre qui espère renforcer les enseignements professionnels au détriment des généraux. Les programmes de lycée, de toutes les voies, ont été ou sont en cours de réécriture. Sans oublier les dispositions du projet de loi pour une école de la confiance, qui devrait être adopté par le Parlement cet été. Elles prévoient des nouveautés dans le monde éducatif.

Les réformes du lycée et du baccalauréat annoncées en février 2018 ont été mises en œuvre à marche forcée, avec une consultation jugée insuffisante par la communauté éducative. Tout au long de cette année-là, des enseignants, sommés d'assumer cette transformation mal préparée, ont tenté d'alerter sur les difficultés techniques et pratiques ainsi que sur les inégalités suscitées selon eux par ce bac nouvelle mouture, notamment dans le choix des spécialités qui ne peuvent pas toutes être proposées dans les établissements.

Depuis quelques mois, à mesure que les épreuves du bac approchent, les enseignants mobilisés ne désarment pas. Des grèves de surveillance des examens blancs ont été menées. Des professeurs ont attribué des 20/20 à leurs élèves. Des manifestations ont été organisées çà et là. Sans succès.

Plusieurs syndicats (Snes-FSU, syndicat majoritaire dans le second degré, Snuep-FSU, CGT éducation, Sud et Snalc, mais aussi des syndicats du privé – CGT privé, SunDep et Synep-CFE-CGC – et de l'enseignement agricole – Snetap-FSU, CGT Agri et Sud Territoires) appellent à la grève le 17 juin, pour les épreuves de philosophie en terminale et de français en première. Trois mouvements se joignent à cet appel : les Stylos rouges (mouvement de professeurs en colère qui compte 70 000 membres sur Facebook), la CNT (Confédération nationale du travail) et la Chaîne des bahuts (collectif d'enseignants contre la réforme du lycée). Le SE-Unsa, syndicat réformiste, s'oppose pour sa part à ce mode d'action.

C'est une première depuis quinze ans et cette alliance improbable entre le Snalc – syndicat longtemps classé à droite et visiblement en pleine mutation – et la CNT souligne à quel point Blanquer a su faire l'unanimité contre lui. Ceux-ci lui reprochent de sans cesse contourner ces corps intermédiaires.

Les enseignants précisent qu'il s'agit d'une grève de la surveillance et non des corrections. « *On veut envoyer un signal pour dire à Jean-Michel Blanquer qu'il n'a rien écouté* », indique Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU.

Le ministre de l'éducation nationale multiplie alors les passages médiatiques pour rassurer. « *Notre premier devoir à tous, c'est d'assurer une sérénité du passage du baccalauréat. Donc mon message est évidemment un message de sérénité, notamment vis-à-vis des élèves. On n'a pas besoin d'ajouter du stress au stress qui peut déjà exister quand on prépare un examen* », a déclaré Jean-Michel Blanquer à Épernay le 30 mai au congrès de la PEEP (fédération de parents d'élèves).

Il n'est pas surprenant que ce mode d'action surgisse ainsi et maintenant. La réforme du lycée, tant qu'elle était encore virtuelle, a inquiété une frange du corps enseignant, mais n'a pu alimenter un mouvement fort et pérenne. Le choix des options, les répartitions des moyens qui permettent ou non, par exemple, des dédoublements de groupe ont mis à nu la réalité concrète de la réforme.



Des disciplines ont été reléguées, des options plébiscitées et les établissements doivent résoudre le casse-tête des emplois du temps.

Et l'attitude du ministre, intransigeant, a agacé. La circulaire de rentrée, centrée sur les fondamentaux, a confirmé un peu plus le caractère injonctif du ministre, tant il explique aux enseignants du premier degré comment ils doivent faire classe.

Sur un autre registre, l'article 1 du projet de loi pour une école de la confiance qui commande « l'exemplarité » a été perçu comme un instrument de contrôle et une volonté de bâillonner l'expression publique des enseignants. Ces derniers ont très mal vécu cette injonction, perçue comme une infantilisation de la part de leur ministre de tutelle. D'où l'exaspération.

Jenny*, enseignante d'histoire et géographie dans un lycée parisien plutôt bien coté, syndiquée au Snes et très mobilisée, raconte les atermoiements d'une partie de ses camarades de lutte. Elle fera grève le 17 juin. Elle considère que « *la posture très autoritaire du ministre et les répressions administratives et policières des enseignants* » conduisent à ce bras de fer.

Le cheminement vers cette action a été long. « *On en discute depuis longtemps avec les autres professeurs très mobilisés. Dans ma salle des profs, un tiers a décidé de se joindre à cette action. C'est un moyen d'action visible et efficace.* »

Depuis plusieurs années, l'enseignante explique ne plus faire grève. Mais la « *gravité de la loi Blanquer* » l'a fait changer d'avis, même si cela lui coûte 100 euros par jour. « *On est déjà paupérisés et à Paris c'est encore plus difficile, mais on est inquiets pour le service public.* » Après de longues discussions dans les assemblées générales entre plusieurs établissements, ce moyen d'action a été voté.

Au sein de son établissement, rapporte encore Jenny, le dialogue avec les parents d'élèves représentants a été difficile. Mais plus encore, l'enseignante est inquiète de l'attitude des élèves, désormais obnubilés par leurs notes et les observations de leurs bulletins, prises en compte pour la constitution de leur dossier Parcoursup. La pression, déjà présente dans ce « *bon lycée* », s'accroît.

« *Un élève m'a dit qu'une note inférieure à 15 était mauvaise et on a des rendez-vous avec les parents pour la moindre note tangente* », dit-elle. D'où la nécessité selon elle de tout mettre en œuvre pour obtenir un retrait de la réforme. Perturber le fonctionnement de l'examen, avec toute la portée symbolique qu'il renferme, apparaît donc comme une solution idoine dans le moment. « *Oui, la symbolique est forte. On est conscient de cela, on touche à quelque chose d'important. Mais on a le droit de faire grève un jour d'examen. On n'ira pas sur place ce jour, on se rassemblera et on ira manifester.* »